

OBJET : ASSOCIATION LE TRIANGLE VERT : RENOUELEMENT D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2021

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	27
Présents	:	21
Présents et représentés	:	25
Votants	:	25

Le mercredi 10 novembre 2021, le Bureau Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 4 novembre 2021, s'est réuni à 22h14, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Francisque VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saux-les-Chartreux
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur Dominique FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette

Délibération n° 2021-309

Monsieur Igor TRICKOVSKI Commune de Villejust
Monsieur Guillaume VALOIS Commune de Villiers-le-Bâcle
Monsieur Florian GALLANT Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Christian LECLERC a donné pouvoir à Monsieur Grégoire de LASTEYRIE
Madame Lucie SELLEM a donné pouvoir à Monsieur Igor TRICKOVSKI
Monsieur Nicolas SAMSOEN a donné pouvoir à Monsieur Francisque VIGOUROUX
Monsieur David ROS a donné pouvoir à Monsieur Clovis CASSAN

DELEGUES ABSENTS

Monsieur François Guy TRÉBULLE Commune de Verrières-le-Buisson

DELEGUES ABSENTS EXCUSES

Monsieur Olivier THOMAS Commune de Marcoussis

Secrétaire de séance : Clovis CASSAN

Délibération n° 2021-309

OBJET : ASSOCIATION LE TRIANGLE VERT : RENOUELEMENT D'ADHESION POUR L'ANNÉE 2021

Le Bureau Communautaire,
sur rapport de Monsieur Grégoire de LASTEYRIE.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur ;

VU la délibération n°2021-114 du Bureau communautaire du 14 avril 2021 approuvant les termes de la convention triennale d'objectifs et de partenariat avec l'association Le Triangle Vert ;

CONSIDERANT la politique « Agriculture » de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay affirmant le soutien à l'agriculture périurbaine et au développement des circuits courts ;

CONSIDERANT le souhait de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay de poursuivre le partenariat avec l'association Le Triangle Vert ;

CONSIDERANT la volonté des communes d'Epinay-sur-Orge, Les Ulis, Marcoussis et Villebon-sur-Yvette d'adhérer à l'association Le Triangle Vert ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°8 « Mobilité, Vélo, Voirie, Agriculture, Bâtiment, Patrimoine » en date du 20 octobre 2021 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

1. DECIDE d'adhérer pour l'année 2021 à l'association Le Triangle Vert pour un montant de 40 000 euros pour le compte des communes d'Epinay-sur-Orge, Les Ulis, Marcoussis et Villebon-sur-Yvette ;
2. DIT que les crédits sont inscrits au budget 2021 ;
3. AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré le mercredi 10 novembre 2021

Extrait conforme à l'original

G d L
Le Président,
Maire de Palaiseau



Grégoire de LASTEYRIE

ADOPTÉE par (25 VOIX)

25 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , Mme Rafika REZGUI , Mme Muriel DORLAND , M. Yann CAUCHETIER , Mme Lucie SELLEM , M. Francisque VIGOUROUX , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Christian LARDIERE , Mme Sandrine GELOT , M. Nicolas SAMSOEN , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Didier PERRIER , M. David ROS , M. Grégoire DE LASTEYRIE , M. Michel SENOT , M. Pierre-Alexandre MOURET , M. Stéphane BAZILE , M. Bernard GLEIZE , M. Dominique

Délibération n° 2021-309

FONTENAILLE , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20211110 - 1mc 136823-DE

Date AR Préfecture : 18/11/2021

– Affichée / Publiée le : **17 NOV. 2021**

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr